

DEPARTEMENT

ISERE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SASSENAGE

N° D'ORDRE

32/2024

DELIBERATION
du Conseil d'Administration du 16 Octobre 2024**Objet :**

Délibération rectificative

TARIFS CCAS et DA
2024/2025

Présents : Nathalie LEVRAT Vice-Présidente du CCAS, Marie-Frédérique DI RAFFAELE Adjointe, Nathaly TAVERNIER, TURKI Hajera, Isabelle DEFAY Conseillères Municipales, Alexandre MIGLIORE (suppléant) Membre Qualifié, Cécile COIGNE, Christian FERRANTE Membres Nommés.

Absents: Michel VENDRA Président du CCAS, Mylène GOURGAND Conseillère Municipale, Laëtitia MAGINOT, Laurence PERLI Membres Qualifiés, Françoise DAVID, Membre Nommé.

Date convocation : **10 Octobre 2024**Nombre de membres en exercice : **13**Nombre de membres présents : **8**

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants : **8****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** les articles L 123-4 à L 123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;**VU** la délibération n° 17/2023 stipulant la Composition du Conseil d'Administration ;**VU** la délibération n°17/2024 du Conseil Administration 23 Juillet 2024 désignant les membres du Conseil d'Administration**VU** la délibération n°26/2024 du Conseil Administration 23 Juillet 2024 relative aux tarifs CCAS et DA 2024/2025 et son annexe 26,**LE RAPPORTEUR EXPOSE** au Conseil d'Administration

Le CCAS a pour mission d'offrir aux sassenageois plusieurs services et divers ateliers organisés par l'Espace de Vie Sociale afin de lutter contre l'isolement des personnes et favoriser le lien social. Ces activités sont en lien avec le projet social 2022-2025 qui a été validé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

Une adhésion annuelle est fixée à quelques services ainsi que pour les adhérents à l'Espace Familles, elle permet l'accès à tous les ateliers proposés. Cette adhésion est réévaluée chaque année.

Le Conseil d'Administration du 23 Juillet 2024 a voté les tarifs du CCAS et de la DA 2024/2025 avec une application au 1/09/2024.

La présente délibération consiste à :

- Rajouter le tarif relatif à l'aide aux devoirs : 15 € par période, et qui prend effet le 6/11/2024,
- Corriger une erreur matérielle dans l'intitulé d'un atelier : il s'agit de « Français et vie quotidienne » en remplacement de « l'aide administrative ».

LE RAPPORTEUR PROPOSE au Conseil d'Administration,

- **D'APPROUVER** les tarifs 2024/2025 du CCAS et DA selon l'annexe 32 ci-jointe et d'appliquer le tarif de l'aide aux devoirs à compter du 6/11/2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après délibération et après vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **ADOpte** la délibération n° 32/2024 concernant les tarifs du CCAS et DA 2024/2025 selon l'annexe 32 ci-jointe et d'appliquer le tarif de l'aide aux devoirs à compter du 6/11/2024.

Fait et délibéré à Sassenage, les jours, mois, et ans susdits et ont signé les membres présents et/ou représentés.

Certifié exécutoire par la Vice-Présidente
du C.C.A.S compte tenu de la
réception en Préfecture le :
et de la publication le :

Pour copie certifiée conforme
Sassenage, le 17 Octobre 2024

La Vice-Présidente du CCAS,

Nathalie LEVRAT



Conseil d'Administration du 16/10/2024 - Annexe 32

Tarifs CCAS 2024 / 2025	
Prestations EVS	Tarifs au 1/09/2024
Repas du jeudi (Coût d'un repas à la cantine Vercors)	7,00 €
Aide aux courses / navette sociale (carnet de 10 tickets)	23,00 €
Repas des séniors Noël (conjoint moins de 70 ans)	32,00 €
EVS adhésion annuelle sassenaigeois	13,00 €
EVS adhésion annuelle non sassenaigeois	20,00 €
EVS adhésion sassenaigeois (à partir de février)	6,50 €
EVS adhésion non sassenaigeois (à partir de février)	10,00 €
Français et vie quotidienne (adhésion annuelle)	10,00 €
Aide aux devoirs :	Tarifs au 6/11/2024
Novembre à fin décembre 2024	15,00 €
Janvier à fin mars 2025	15,00 €
Avril à fin juin 2025	15,00 €
Distribution alimentaire	Tarifs au 1/09/2024
DA 1 personne	0,50 €
DA 2 personnes	1,00 €
DA 3 personnes	1,50 €

Pour copie certifiée conforme
du C.C.A.S compte tenu de la
réception en Préfecture le :
et de la publication le :

Sassenage, le 17 Octobre 2024

La Vice-Présidente du CCAS,

Nathalie LEVRAT

